



COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS - 81380

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DÉCISION DU MAIRE N° 30/2024**

Marchés publics : 1.1.9 :
Marché de travaux pour la rénovation de la Tour Louise
Attribution du Lot n°4 – Menuiserie

LE MAIRE DE LA COMMUNE,

- Vu le code de la commande publique et notamment son article R2122-2,
- Vu l'article R2122-2 du code de la commande publique,
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant pouvoir au Maire, par délégation du Conseil Municipal,
- Vu la délibération n° 19/2020 du conseil municipal du 4 juillet 2020, portant élection de Madame Elisabeth CLAVERIE à la fonction de Maire de la commune,
- Vu la délibération n° 29/2020 du conseil municipal du 27 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis d'appel public à concurrence pour les travaux de « rénovation de la Tour Louise », envoyé à la publication le 11 juin 2024, dans le cadre d'une procédure adaptée,
- Considérant dans le cadre de cette consultation en procédure adaptée, l'absence d'offre remise pour le lot n° 3 – couverture/étanchéité et le lot n°4 - menuiserie bois,
- Vu la décision du maire n° 21/2024 du 31 juillet 2024, déclarant infructueux les lots 3 et 4,
- Vu la consultation sans publicité réalisée pour le lot n° 4, suite à la décision n°21/2024 déclarant le lot n°4 infructueux,
- Considérant l'unique offre reçue de l'entreprise Didier MASSOL,
- Considérant l'analyse de l'offre,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le lot n°4 – menuiserie du marché de travaux pour la rénovation de la Tour Louise à :

| Lot n° | Entreprise | Prestation retenue | Montant H.T. |
|----------------|--|--------------------|--------------|
| 4 – Menuiserie | Didier MASSOL chemin de Lavergne 81380 LESCURE-D'ALBIGEOIS | Offre de Base | 3637,00 € |

ARTICLE 2 : Le marché de travaux, pour le lot n°4 – menuiserie, est conclu pour un montant de **3 637,00 € H.T. soit 4 364,40 € TTC**

ARTICLE 3 : Cette dépense est inscrite au budget de la commune,

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 22/10/2024

ID : 081-218101442-20241021-DEC_30_2024-AI



ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier de la Trésorerie Albi Ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de cette décision.

Fait à Lescure d'Albigeois, le 21 octobre 2024

Le Maire,

Elisabeth CLAVERIE

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'LESCURE D'ALBIGOIS' around the top edge and '187380' at the bottom. The signature is a complex, cursive scribble.

Le Maire, certifie le caractère exécutoire de cet acte qui a été reçu en préfecture le..... notifié ou publié le, étant précisé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.